



Doc. 12335

07 juillet 2010

La médiation environnementale: une solution pour désengorger les tribunaux

Proposition de résolution

déposée par M. Bernard MARQUET et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

La médiation environnementale vise à gérer et à prévenir les conflits et à mettre en place des actions concertées dans le domaine de l'environnement.

Pratique très répandue aux Etats-Unis, la médiation permet de résoudre des conflits souvent mineurs. Elle permet ainsi d'éviter les recours devant les tribunaux et, à terme, d'alléger la liste des affaires pendantes devant la Cour européenne des droits de l'homme.

La médiation s'inscrit dans l'approche du Conseil de l'Europe qui est celle de soutenir les Etats membres à avancer dans leur politique plutôt que de les condamner devant la Cour.

L'Assemblée parlementaire estime qu'il est nécessaire d'entamer une réflexion sur cette question qui pourrait apporter une solution pour réduire la surcharge de travail de la Cour.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

MARQUET Bernard, Monaco, ADLE
COUSIN Alain, France, PPE/DC
FALZON Joseph, Malte, PPE/DC
FISCHER Axel E., Allemagne, PPE/DC
FRÉCON Jean-Claude, France, SOC
HUSEYNOV Rafael, Azerbaïdjan, ADLE
HUSS Jean, Luxembourg, SOC
IWIŃSKI Tadeusz, Pologne, SOC
JOHN-CALAME Francine, Suisse, SOC
LOTMAN Aleksei, Estonie, GUE
MARIN Christine, France, PPE/DC
MEALE Alan, Royaume-Uni, SOC
O'HARA Edward, Royaume-Uni
OHLSSON Carina, Suède, SOC
PREDA Cezar Florin, Roumanie, PPE/DC
PRESCOTT John, Royaume-Uni, SOC
ROUQUET René, France
STAVROSITU Maria, Roumanie, PPE/DC
SUDARENKOV Valeriy, Fédération de Russie, SOC
TOSHEV Latchezar, Bulgarie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste